

RADIOL 101/102/103

Formation continue en radioprotection

"La législation en matière de radioprotection vise à protéger la population contre les dangers liés aux rayonnements ionisants d'origine artificielle ou naturelle. La révision permet d'adapter cette législation aux nouvelles connaissances scientifiques, aux développements techniques et aux directives internationales." (www.legislationradioprotection.ch).

Les nouvelles ordonnances dans le domaine de la radioprotection sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Elles imposent une actualisation des compétences en radioprotection avec obligation de suivre une formation continue dans ce domaine.

L'attestation délivrée par cette formation permet aux médecins-dentistes, aux hygiénistes-dentaires et aux assistants-dentaires de répondre aux obligations liées à la nouvelle réglementation sur la radioprotection.

Objectifs

- ▶ Expliquer les notions de base de radiophysique et de radiobiologie
- ▶ Rappeler les principes de radioprotection et leurs aspects médicaux (justification et optimisation, notions de dosimétrie, mesures de protection, etc.)
- ▶ Rappeler les principales indications des techniques d'imagerie 2D et 3D utilisées en médecine dentaire
- ▶ Présenter les recommandations internationales en matière de radioprotection ainsi que la révision des ordonnances et leur impact dans la pratique courante
- ▶ Expliquer la périodicité des contrôles de qualité des installations radiologiques dentaires et leur application au cabinet dentaire (travaux pratiques)
- ▶ Rappeler les critères de qualité d'un cliché radiologique intra et extra-oral
- ▶ Identifier les erreurs techniques (projection, positionnement, etc.) visibles sur des clichés numériques intraoraux et savoir les corriger
- ▶ Présenter des cas cliniques en 2D et 3D

Enseignants

Dre Lydia Vazquez, PD, MD, DMD, responsable de l'Unité de radiologie, CUMD

Mme Virginie Gonzalez, AMD

Maître Daniel Borges, avocat

Informations générales

Date RADIOL 101: jeudi 24 janvier
9h00-13h00

RADIOL 102: lundi 1^{er} avril
9h00-13h00

RADIOL 103: lundi 18 novembre
9h00-13h00

Prix CHF 200.- pour les médecins-dentistes
CHF 150.- pour les hygiénistes dentaires
CHF 150.- pour les assistants-dentaires

Le nombre de participants est limité à 60

Type de cours: conférence et travaux pratiques